



ASSEC : Association Solidaire de Service à l'Economie Collective

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 17 Février 2024

Madame, Monsieur,

Saint-Jean de Thouars
Le 29 Janvier 2024

Notre Association Solidaire de Service à l'Economie Collective arrive à la fin de sa 12^{ème} année d'exercice. L'Assemblée Générale se tiendra le :

Samedi 17 février 2024 à 14 h 30 - Maison du Temps Libre de Saint Jean de Thouars

Étape essentielle de la vie associative, elle nous permettra de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer l'année à venir, après une période difficile (guerres, crise, inflation, ...).

Votre présence est très importante pour le fonctionnement de l'ASSEC.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'ASSEC du 17 Février 2024

- Accueil des participants - Emargement des listes, ... à partir de 14 h
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Renouvellement 1/3 sortant CA
- Votes de l'AG : Bilan Activités, Bilan Financier, Renouvellement CA
- Points non inscrits à l'ordre du jour à voir en fin de réunion

Pour faciliter l'organisation de cette Assemblée Générale, **merci de confirmer votre participation en utilisant le bulletin ci-joint.**

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier. Vous pouvez aussi autoriser le président de l'ASSEC à désigner à votre place un représentant. A noter que, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, aucun membre ne peut cumuler plus de 5 pouvoirs.

Le Président,
Michel Barot

NB

Renouvellement des adhésions

Vendredi 23 Février de 17 heures à 19 heures	Salle des Associations de St-Jean de Thouars
Vendredi 1 ^{er} Mars de 17 heures à 19 heures	
Samedi 17 Février une fois l'AG terminée (à partir de 16 heures environ)	

Codes Internet : les codes internet de l'année en cours (mars 2023 - février 2024) seront supprimés dans les jours qui suivront la clôture de la précommande de février 2024 (vers le 15 Février). Les nouveaux codes seront attribués aux adhérents de l'année ASSEC à venir (mars 2024 - février 2025), dès leur adhésion ou renouvellement d'adhésion. Ils pourront utiliser ces codes pour la précommande de mars 2024 (date limite le mercredi 6 mars 2024 à 18 h).